

L'an deux mil vingt-six, le cinq mars, le Conseil Municipal de Montcet, dûment convoqué, s'est réuni en salle communale sous la présidence de Monsieur Franck TARPIN, Maire.

Nombre de membres			
Afférentes au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	Quorum
14	14	14	8

Présents (13):

Mmes BOUCHET – PERRAUD - LEBLANC-PAGE – PASQUET – DAMIDAUX - BARRE-LOPES;

MM. MOISSON – MEURENAND – TARPIN - NAULET – DURAND – PACCOUD - MAITRE;

Absent (1) :

Mme GIORIA a donné pouvoir à M NAULET

Date de la convocation

27 février 2026

Secrétaire de séance : Franck MOISSON

DELIBERATION N° 2026008

Vote du budget 2026

Les propositions de Monsieur le Maire, après avis de la Commission des Finances, sont exposées au conseil municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité:

- **APPROUVE** le budget 2026 équilibré comme suit :

- Pour la section fonctionnement = 640 965.50 €
- Pour la section investissement = 355 444.60 €

en tenant compte des opérations pour compte de tiers.

- **VOTE** le budget tel qu'il est présenté.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Pour extrait conforme

Le Secrétaire de séance

Le Maire,
Franck TARPIN